

DISPOSITIONS PARTICULIERES

ALLIANZ COLLECTIVITES TERRITORIALES Assurance Dommages aux Biens

Contrat n° : 62629724
Point de gestion : N17
Avenant 01

SOUSCRIPTEUR

Collectivité de :
Communauté des communes Sud Roussillon
16, rue J et J THARAUD
CS 50034
66750 SAINT CYPRIEN CEDEX

VOTRE ASSUREUR CONSEIL

Cabinet FILHET-ALLARD
Rue Cervantes
Mérignac
33785 BORDEAUX Cedex 9

Code de l'intermédiaire : 171415
Code ORIAS : 07 000 514

LE CONTRAT

Date d'effet	28.05.2024
Indice de souscription.....	1152
Date de 1 ^{ère} échéance.....	01/01/2025
Date d'échéance annuelle.....	01/01
Périodicité de cotisation	Annuelle
Cotisation nette annuelle de base	
(à laquelle s'ajoutent les frais et taxes en vigueur à l'échéance).....	40 585.07 EUR
Cotisation nette comptant (y compris frais de fractionnement).....	
	807.99 EUR
Taxes	67.34 EUR
Cotisation totale comptant (dont quittance).....	875.33EUR



Contrat n° : 62629724

Objet de l'avenant

- Le présent avenant a pour objet :

Ajout du Bâtiment : Immeuble sis 35 rue Georges Courteline 66 750 SAINT CYPRIEN , pour une surface de 631 m²

La superficie développée (voir définition page 8 des Dispositions Spéciales Allianz Collectivités Territoriales- Assurance Dommages) totale des bâtiments assurés dont la collectivité est propriétaire , locataire, ou occupante est de 12 627 m²

Il n'est en rien dérogé aux autres clauses et conditions du contrat.



Vous reconnaissez avoir reçu et pris connaissance d'un exemplaire :

- des présentes Dispositions Particulières,

Vous reconnaissez avoir été informé que :

-Toute réticence, fausse déclaration, omission ou inexactitude dans vos déclarations peut entraîner des sanctions prévues aux articles L113-8 (nullité du contrat) et L113-9 (réduction des indemnités ou résiliation du contrat) du Code des assurances ;

-Les contrôles que nous sommes légalement tenus d'effectuer au titre de la lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme, notamment sur les mouvements de capitaux transfrontaliers, peuvent nous conduire à tout moment à vous demander des explications ou des justificatifs, y compris sur l'acquisition des biens assurés. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004 et au Code monétaire et financier, vous bénéficiez d'un droit d'accès aux données vous concernant en adressant un courrier à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

-la gestion des sinistres au titre de la garantie Défense Pénale et Recours Suite à Accident est confiée à : Allianz Service Défense Pénale et Recours – Case courrier 2K3 – 92076 Paris La Défense Cedex ;

- La protection de vos données personnelles

Nous recueillons vos données personnelles et les utilisons pour la gestion de cette demande et pour notre relation commerciale. Elles sont destinées prioritairement aux entreprises du Groupe Allianz et à votre intermédiaire en assurance ; mais également aux différents organismes et partenaires en lien avec les entreprises du Groupe Allianz. Ces destinataires se situent parfois en dehors de l'Union Européenne. Dans ce cas, nous concevons des garanties spécifiques pour assurer la protection complète de vos données.

Vos informations personnelles nous aident à mieux vous connaître, et ainsi à vous proposer des solutions et services qui vous correspondent. Nous les conservons tout au long de la vie de votre contrat.

Une fois ce dernier fermé, elles sont conservées pendant le délai de prescription.

Vous gardez bien sûr tout loisir d'y accéder, de demander leur modification, rectification, portabilité ou effacement et de vous opposer à leur utilisation. Vous pouvez également prendre contact avec le responsable des données

personnelles pour toute information ou contestation (loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978). Pour cela, il vous suffit de nous écrire par mail à informatiqueetliberte@allianz.fr, par courrier à l'adresse Allianz - Informatique et Libertés – Case courrier S1805 – 1 cours Michelet – CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex. Vous pouvez également vous adresser à la CNIL.

Votre accord vaut pour les offres commerciales du Groupe Allianz en France et ses partenaires pour les services, les produits d'assurance, bancaires et financiers qu'ils distribuent. Le ciblage des offres commerciales peut être automatisé et basé sur des profils de clients ou de prospects.

Pour plus de détail, reportez-vous aux documents contractuels, notamment les dispositions générales ou notices d'information et les sites internet d'Allianz.

Protéger nos clients et nous protéger nous-mêmes est au cœur de la politique de maîtrise des risques d'Allianz et de la lutte anti-fraude. Aussi, nous gardons la possibilité de vérifier ces informations et de saisir, si nécessaire, les autorités compétentes.

J'accepte de recevoir les offres commerciales personnalisées du Groupe Allianz « Oui » « Non »

La durée du contrat est de : un an avec tacite reconduction Préavis de résiliation : deux mois

Etabli en 3 exemplaires le 06.08.2024

Pour la Compagnie

Signature du Souscripteur

ALLIANZ IARD
UNITE ABRIL MEXCORP Gestion
Entreprises IRD DAB/RC IMMO
TSA11010 – IA12K
92087 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Olivier BATAILLON

